

Voici un aperçu de notre travail cette année. Parler, c'est bien: agir, c'est MIEUX !!!

Syndicat Local SPS de l'EPSNF
**Syndicat Pénitentiaire
des Surveillants non-gradés**

LETTRÉ OUVERTE

Le 1^{er} février 2021.

Monsieur le Directeur de l'EPSNF,

Nous vous avons récemment alerté (cf. notre courrier du 6 janvier dernier) quant à l'absence de chauffage en état de marche dans la salle de repos des surveillants. Pourtant, à ce jour, rien n'a évolué. Il faut croire qu'il ne s'agit pas d'une priorité... alors même que nous sommes en plein hiver !

Cette indifférence à traiter les problèmes des personnels n'est pas sans constituer une forme de mépris. Surtout lorsqu'on la compare à l'empressement mis à résoudre le moindre problème rencontré par la population pénale ! Les surveillants ont beau vouloir faire avec... l'air glacé les rattrape à chaque entrée dans la salle.

Quid encore de la vétusté comme de la saleté qui règne dans la salle de repos, les dortoirs et les vestiaires (hommes et femmes) du personnel pénitentiaire ? Autant de preuves de l'indifférence que vous nous portez. Un célèbre homme politique des années 80 aurait crié au scandale...

Le SPS de l'EPSNF vous demande de prendre en compte, enfin, les attentes légitimes du personnel.

Stéphane WULLEMAN
Secrétaire Local du SPS

Copies à :
Personnel de l'EPSNF
Syndicat National SPS
DI Paris DAP

SPS 100% Surveillants

Syndicat Local SPS de l'EPSNF
**Syndicat Pénitentiaire
des Surveillants non-gradés**

ASCENSEUR EN PANNE

Mercredi 21 avril 2021

Ce jour, un détenu DPS (en fauteuil roulant) du 2^{ème} étage s'est retrouvé bloqué au RDC à l'issue de son heure de promenade...

La cause : les deux ascenseurs de notre hôpital étaient en panne au même moment ! Ce qui arrive régulièrement depuis quelques temps. Pourtant, dans notre tract "Hôpital en DANGER" du 7 décembre 2020, nous avions averti : « Et si le second ascenseur tombe en panne également ? Quid des patients-détenus en fauteuil roulant qui doivent se déplacer ? » Naturellement, la direction n'a apporté ni réponse ni solution à ce problème...

Le dénonciement : deux personnels soignants ont dû porter le détenu et son fauteuil roulant sur deux étages ! Les gestes barrières passent alors au second plan, on s'en doute...

On a frôlé le pire !!!

Que se serait-il passé si l'un des soignants avait lâché prise lors du portage du détenu et du fauteuil roulant ? Il est invraisemblable de devoir arriver à cette extrémité en raison de l'incapacité de la direction à envisager l'achat d'un ascenseur. Pourtant ce ne sont pas les travaux qui manquent à l'EPSNF : ils sont partout !

Par conséquent, le SPS de l'EPSNF exige de la direction d'apporter des réponses rapides et adaptées à ce dysfonctionnement qui perdure sur notre établissement.

Copies à :
Personnel de l'EPSNF
Syndicat National SPS
DI Paris

24/04/21

SPS 100% Surveillants

Syndicat Local SPS de l'EPSNF
**Syndicat Pénitentiaire
des Surveillants non-gradés**

BILAN D'ACTIVITÉ 2020

Le bilan d'activité de l'EPSNF vient de sortir, voici quelques informations :

- Taux de remplissage des lits : 83,3% (86,5% en 2019).
- 46 tonnes de linge traité en blanchisserie.
- 43 988 repas servis (dîneurs et diners)
- 102 actes de pédicure.
- Activité Physique Adaptée : 1071 actes prévus pour 882 actes réellement effectués.
- Questionnaires de satisfaction : 90 % de taux de satisfaction (sur 166 questionnaires).
- Page 95 : « Comme chaque année, la direction de l'EPSNF ainsi que les équipes soignantes ont reçu des éloges et des remerciements de patients (cf. accessoirement détenus) ayant été hospitalisés à l'EPSNF. » Quel plaisir de voir que nos pensionnaires sont satisfaits de leur séjour dans notre établissement ! On ne doute pas qu'ils auront plaisir à y revenir !...
- Entre 80 et 160 bouteilles d'eau sont jetées quotidiennement. Un tri sélectif pour ces contenants est en cours.
- Le cycle d'exploitation (compte anticipé 2020) : Total des dépenses : 12 689 268€ / Total des recettes : 12 761 994€ donc 72 726 € d'excédent.
- Nombre d'UVF : 16 (29 en 2019).
- Nombre de rendez-vous parloirs : 130 (1380 en 2019).
- Efficacité pénitentiaire au 31/12/2020 : 113 personnels dont 100 surveillants, 4 majors et 1^{er} surveillant, 2 officiers, 5 administratifs et 1 directeur.
- La moyenne mensuelle des heures supplémentaires par agent de détention est de 6h.
- Le budget total d'investissement est de 130 000 €.
- Dépenses liées à la sécurité active, sécurisation, maintenance, armement et équipements de sécurité : 71 920 €
- Dépenses liées à la prise en charge collective PPSMJ : 22 849 € dont : 8 746 € pour les indigents, 8 357 € pour les actions socio-culturelles et 2 200 € pour les UVF
- Dépenses liées à la gestion des personnels : 8 233 €
- Dépenses liées aux ACT (Amélioration Conditions de travail) : 837 € pour les surveillants !!!
- L'absentéisme du personnel pénitentiaire s'élève à 17,91% contre 19,48% en 2019 soit une baisse 1,57%, pour un TCBCB théorique à 19% (Taux de Calcul pour la Compensation des Besoins de Services). Le taux de CMO s'élève à 3,01%. Il est à peu près équivalent à celui de 2019 malgré les conditions sanitaires très particulières (COVID 19).
- L'absentéisme dû à l'activité syndicale est également en légère baisse. Un agent est toujours en détachement permanent pour l'année 2020.

**Nous souhaitons consulter vous-même le document ? Dites-le-nous !
Nous serons toujours là pour vous tenir informés.**

Copies à :
Personnel de l'EPSNF / Syndicat National SPS

SPS 100% Surveillants

Bonne année 2022

Syndicat Local SPS de l'EPSNF
**Syndicat Pénitentiaire
des Surveillants non-gradés**

Vaccination Obligatoire

Suite à la note de service du 19 juillet concernant la vaccination contre la COVID 19, conséquence logique de l'intervention du Président de la République, tous « les personnels soignants et non soignants de l'EPSNF doivent présenter un schéma vaccinal complet avant le 15 septembre prochain. »

« Les détenus ne sont pas des cobayes !
Ils ont le droit de refuser la vaccination.
C'est une question de dignité. »
Éric Dupond-Moretti, le 11 avril 2021, France 3

Un personnel serait-il donc moins « digne » qu'un détenu ?

En tout état de cause, le personnel n'aura donc pas d'autre choix que de se faire vacciner s'il souhaite conserver son poste.

Puisque la vaccination est obligatoire pour le personnel, elle le sera donc aussi pour toutes les personnes se rendant dans notre établissement. « pour tous les professionnels, les visiteurs ou les intervenants pour accéder aux URESA, URESI et à l'EPSNF (cf. CPPI, partenaires institutionnels ou associatifs, familles de détenus hospitalisés) », comme le stipule la note de l'Administration Pénitentiaire du 29 juillet 2021 adressée à tous les directeurs interrégionaux.

Dans la continuité de cette guerre sanitaire, peut-être faudrait-il envisager également la vaccination obligatoire et systématique contre la grippe hivernale, puisque cette maladie tue...

« Dans des temps de tromperie généralisée, le seul fait de dire la vérité est un acte révolutionnaire. »
George ORWELL

Copies à :
Personnel de l'EPSNF
Syndicat National SPS
DI Paris

10/08/21

SPS 100% Surveillants

Syndicat Local SPS de l'EPSNF
**Syndicat Pénitentiaire
des Surveillants non-gradés**

Rétropédalage

La note aux résidents du domaine n°1378 concernant la fermeture du portail d'accès vient d'être modifiée, quelques jours seulement après sa communication.

Sous couvert de sécurité, le directeur du CP de Fresnes voulait rendre la vie des Fresnois pénible, voire impossible ; en effet, dans cette note, il exigeait des résidents qu'ils déclarent systématiquement au préalable auprès de ses services (et avant midi, s'il vous plaît !), tout retour au domaine après 20h. Ainsi, tous les résidents pratiquant une activité sportive ou culturelle en soirée se retrouvaient dans l'obligation d'en informer les services idéaux. Idem ceux qui, au dernier moment, décidaient d'aller au cinéma ou au resto. Idem enfin, ceux devant faire face à une urgence personnelle ou médicale, contraints de téléphoner pour avoir accès au domaine « en cas d'urgence ou d'imprévu ».

Habiter le domaine pénitentiaire occasionne des contraintes, sécuritaires en premier lieu. A ce titre, les résidents en ont accepté la fermeture à 23h. Alors pourquoi vouloir aller plus loin et en fermer les portes dès 20h ? Heureusement, le bon sens l'a emporté. Peut-être la hiérarchie pénitentiaire est-elle elle-même intervenue pour contester à cette note aberrante ?

Insécurité sur le domaine de Fresnes

Enfin, depuis des mois, l'absence de lumière la nuit sur une grande partie du domaine pénitentiaire de Fresnes est une atteinte grave à la sécurité des biens et des personnes. La vidéosurveillance ne sera donc d'aucune utilité en cas d'agression ou de voiture brûlée. Ce dysfonctionnement qui perdure est une honte !!!

Pourquoi ne pas plutôt s'attaquer prioritairement à l'urgence ?...

Copies à :
Personnel de l'EPSNF
Syndicat National SPS
DI Paris DAP

17/09/21

SPS 100% Surveillants

Syndicat Local SPS de l'EPSNF
**Syndicat Pénitentiaire
des Surveillants non-gradés**

Noir, c'est Noir !

Il n'y a plus de sécurité !

C'est le sentiment d'un grand nombre de personnels et de résidents, qui subissent l'obscurité totale depuis cet été sur une grande partie du domaine de Fresnes. Avec le passage à l'heure d'hiver, la nuit sera définitivement maitressée des lieux et de l'allée des thuyas. Le passage des détenus en semi-liberté n'est pas non plus pour rassurer les habitants du domaine...

Dans notre tract du 17 septembre dernier (« Rétropédalage »), nous avions évoqué cette problématique et étions restés stupéfaits par la réponse de l'adjoint au DI : « Nous allons faire vérifier cette question de l'éclairage du domaine de Fresnes. » Un peu comme si le problème n'existait pas... Depuis, nous avons été informés du fait que des agents techniques de l'EPSNF ont cherché (sur l'allée des thuyas) d'où venait la panne... Sans succès, visiblement.

Nous demandons aux autorités compétentes de :

- 1) Communiquer les raisons et les solutions envisagées aux Fresnois du domaine ;
- 2) Créer un éclairage provisoire d'urgence sur quelques points de la zone concernée.

Le SPS de l'EPSNF sera toujours là pour défendre les intérêts du plus grand nombre !

Copies à :
Personnel de l'EPSNF
Syndicat National SPS
DI Paris

25/10/21

SPS 100% Surveillants

Le SPS, c'est VOUS ! Rejoignez-nous en adhérant au SPS

« N'attends pas que les événements arrivent comme tu le souhaites.
Décide de vouloir ce qui arrive... et tu seras heureux » Epictète